



Conseil de sécurité

Soixante-douzième année

7996^e séance

Mercredi 5 juillet 2017, à 15 heures

New York

Provisoire

Président : M. Liu Jieyi (Chine)

Membres :

Bolivie (État plurinational de)	M. Fernández Revollo
Égypte	M. Moustafa
États-Unis d'Amérique	M ^{me} Haley
Éthiopie	M ^{me} Guadey
Fédération de Russie	M. Safronkov
France	M. Delattre
Italie	M. Cardi
Japon	M. Kawamura
Kazakhstan	M. Umarov
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Rycroft
Sénégal	M. Seck
Suède	M. Skoog
Ukraine	M ^{me} Syrota
Uruguay	M. Rosselli

Ordre du jour

Non-prolifération: République populaire démocratique de Corée

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 heures.

Remerciements au Président sortant

Le Président (*parle en chinois*) : Étant donné que c'est la première séance officielle du Conseil de sécurité pour le mois de juillet, je voudrais saisir cette occasion pour rendre hommage, au nom du Conseil, à S. E. M. Sacha Sergio Llorentty Solíz, Représentant permanent de l'État plurinational de Bolivie, pour la manière dont il a présidé le Conseil de sécurité pendant le mois de juin. Je suis certain de me faire l'interprète de tous les membres du Conseil en exprimant notre profonde reconnaissance à l'Ambassadeur Llorentty Solíz et à sa délégation pour le grand savoir-faire diplomatique avec lequel ils ont dirigé les travaux du Conseil le mois dernier.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

Le Président (*parle en chinois*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite le représentant de la République de Corée à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Miroslav Jenča, Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne maintenant la parole à M. Jenča.

M. Jenča (*parle en anglais*) : Selon l'agence de presse officielle de la République populaire démocratique de Corée et diverses sources gouvernementales, à environ 9 heures (heure locale) le 4 juillet, la République populaire démocratique de Corée a effectué un tir de missile balistique qu'elle a appelé un « essai du missile balistique intercontinental Hwasong-14 ». Le missile a été lancé près de l'aérodrome de Panghyon, dans le nord-ouest de la République populaire démocratique de Corée. Selon une annonce officielle du Gouvernement, il a parcouru une distance de 933 kilomètres au bout d'un vol de 39 minutes, atteignant une altitude de 2 802 kilomètres, avant de s'abîmer en la mer. Selon ces paramètres, le missile aurait une portée d'environ 6 700 kilomètres s'il était lancé sur une trajectoire plus

classique, ce qui, selon les définitions communément admises, en fait un missile balistique intercontinental. Une fois encore, la République populaire démocratique de Corée n'a pas adressé de notifications préalables au lancement aux organisations internationales en charge de la sûreté aérienne et maritime. Les médias officiels du pays affirment que la République populaire démocratique de Corée est désormais « une puissance nucléaire forte qui est dotée d'un très puissant missile balistique intercontinental qui peut frapper tout endroit au monde ».

C'est la septième fois que le Conseil se réunit en 2017 pour débattre de la République populaire démocratique de Corée. En comptant la séance d'aujourd'hui, cinq de ces consultations d'urgence ont eu lieu après le lancement de missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée, en violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité. Le Secrétaire général condamne fermement le lancement d'un missile balistique de portée intercontinentale par la République populaire démocratique de Corée, qui constitue une nouvelle violation grave des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et une dangereuse escalade de la situation. Les dirigeants du pays doivent cesser tout acte de provocation et honorer pleinement leurs obligations internationales. Le Secrétaire général souligne combien il importe que la communauté internationale reste unie pour remédier à ce grave problème. La République populaire démocratique de Corée doit mettre fin à tous les actes qui violent les résolutions du Conseil de sécurité et permettre la reprise d'un dialogue sincère. Toutes les parties doivent rouvrir les canaux de communication, notamment au moyen de contacts entre militaires, afin de réduire le risque d'erreurs d'appréciation ou de malentendu.

Face à l'escalade de la situation de sécurité dans la région, l'Organisation des Nations Unies et ses partenaires contribuent de manière déterminante à sauver les vies des personnes les plus vulnérables dans la République populaire démocratique de Corée. Alors que le Conseil réfléchit à sa réponse, nous tenons une fois de plus à rappeler aux États Membres l'importance de séparer les préoccupations politiques des préoccupations humanitaires, et nous les exhortons à appuyer les activités vitales menées par les organisations humanitaires dans le pays.

Je voudrais terminer en réaffirmant la détermination du Secrétaire général à rechercher des solutions pacifiques et politiques. L'Organisation des

Nations Unies restera en contact étroit avec toutes les parties concernées et est prête à aider par tous les moyens possibles.

Le Président (*parle en chinois*) : Je remercie M. Jenča pour son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je dois dire à mes amis du Conseil de sécurité que ce jour est un jour sombre, parce que les agissements d'hier de la Corée du Nord ont fait de ce monde un endroit plus dangereux. Son tir illégal de missile était non seulement dangereux, mais également irréfléchi et irresponsable. Il a montré que la Corée du Nord ne veut pas faire partie d'un monde pacifique. Il fait peser une lourde menace de conflit sur tous les pays qui luttent pour la paix.

L'acte d'hier est le fait du même dictateur malveillant qui a rapatrié chez ses parents un jeune étudiant inconscient et dans le coma. Pour les Américains, la véritable nature du régime nord-coréen s'est douloureusement révélée à nous via les images de deux gardes soutenant Otto Warmbier durant son transport depuis une prison dans laquelle il n'aurait jamais dû se trouver. Otto Warmbier n'est qu'une seule des millions de personnes qui ont été tuées, torturées ou privées de leurs droits de l'homme par le régime nord-coréen.

Pour les Américains, la mort d'un seul innocent peut avoir un effet aussi puissant que la mort de millions de personnes, parce que les hommes et les femmes ont tous été créés à l'image de Dieu. Faire preuve de perversité à l'encontre de quelqu'un montre que l'on est indéniablement prêt à faire beaucoup plus de mal. La nature du régime nord-coréen est claire. Seule l'ampleur des dégâts qu'il fait pourrait changer. Voilà pourquoi l'escalade d'hier est si préoccupante. Dès lors que la Corée du Nord traite un jeune étudiant innocent de la manière dont elle a traité Otto Warmbier, il ne faut pas nous étonner qu'elle agisse de façon barbare à une plus grande échelle.

Les États-Unis ne cherchent pas le conflit. En fait, nous cherchons à l'éviter. Notre seul objectif est la dénucléarisation pacifique de la péninsule coréenne et la fin des agissements menaçants de la Corée du Nord. Malheureusement, c'est exactement le contraire que nous observons. Ne nous y trompons pas : le fait que la Corée du Nord ait lancé un missile balistique

intercontinental marque une escalade militaire claire et nette. Le régime nord-coréen déclare ouvertement que ses missiles sont destinés à servir de vecteurs d'armes nucléaires pour frapper des villes aux États-Unis, en Corée du Sud et au Japon, et il dispose désormais de capacités accrues pour ce faire. En vérité, ce ne sont pas seulement les États-Unis et nos alliés qui sont menacés. L'escalade déstabilisatrice à laquelle se livre la Corée du Nord fait peser une menace sur toutes les nations de la région et au-delà. Ces agissements vont très rapidement finir par fermer la porte à la possibilité d'un règlement diplomatique.

Les États-Unis sont prêts à utiliser tout l'éventail de leurs capacités pour se défendre et défendre leurs alliés. Parmi ces capacités figure notre considérable puissance militaire. Nous y recourrons si nous le devons, mais nous préférons ne pas avoir à nous engager dans cette voie. Nous disposons d'autres méthodes pour répondre à ceux qui nous menacent et pour répondre à ceux qui alimentent les menaces. Nous avons de formidables capacités dans le domaine du commerce. Le Président Trump en a déjà parlé plusieurs fois. Je me suis longuement entretenue à ce sujet avec lui ce matin.

Certains pays permettent, voire encouragent, les échanges avec la Corée du Nord, en violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Ces pays aimeraient également conserver leurs arrangements commerciaux avec les États-Unis. Cela n'arrivera pas. Notre attitude en matière de commerce change lorsque certains pays ne prennent pas au sérieux les menaces qui pèsent sur la sécurité internationale. Mais, avant que la voie qui mène à un règlement pacifique ne soit totalement fermée, la communauté internationale peut et doit agir en recourant à mesures tant diplomatiques qu'économiques.

Dans les jours qui viennent, nous allons présenter au Conseil de sécurité un projet de résolution qui intensifie l'intervention internationale proportionnellement à la nouvelle escalade de la Corée du Nord. Je n'entrerai pas dans les détails du projet de résolution aujourd'hui, mais nous savons tous quelles sont les options. Si nous sommes unis, la communauté internationale peut tarir les principales sources de devises du régime nord-coréen. Nous pouvons endiguer les flux de pétrole à destination de son armée et de son programme d'armement. Nous pouvons renforcer les restrictions aériennes et maritimes. Nous pouvons faire en sorte que les hauts responsables du régime répondent de leurs actes.

La communauté internationale s'est fréquemment prononcée contre les actions illégales et dangereuses du régime nord-coréen. Depuis de nombreuses années, les sanctions imposées par les Nations Unies contre la Corée du Nord sont nombreuses, mais elles ne suffisent pas à convaincre le pays d'abandonner son cap destructeur. Si nous voulons avoir une incidence sur l'escalade militaire de la Corée du Nord et faire en sorte qu'elle y mette fin, nous devons donc faire davantage. Nous ne nous en tiendrons pas uniquement à la Corée du Nord. Nous nous intéresserons à tout pays qui choisit de faire des affaires avec ce régime hors-la-loi. Nous n'aurons aucune patience face aux tactiques dilatoires ou aux efforts visant à nous faire accepter une résolution édulcorée. L'escalade qui a abouti au lancement d'un missile balistique intercontinental exige une réaction diplomatique et économique intensifiée.

Le temps presse. Il faut agir. Le monde est mis en demeure. En agissant de concert, nous pouvons encore prévenir une catastrophe, et nous pouvons débarrasser le monde d'une menace grave. Si nous ne parvenons pas à agir avec sérieux, la réaction sera différente. La responsabilité de faire respecter les sanctions imposées par les Nations Unies incombe en grande partie à la Chine; 90 % du volume des échanges commerciaux avec la Corée du Nord proviennent de la Chine. Nous entendons collaborer avec la Chine. Nous entendons collaborer avec tous les pays, quels qu'ils soient, qui croient en la paix, mais nous ne réitérerons pas les approches inadéquates du passé, qui nous ont amenés jusqu'à ce jour sombre.

Nous ne pouvons pas oublier les multiples essais de tirs de missiles effectués cette année, ni l'escalade d'hier. Nous ne pouvons pas oublier Otto Warmbier, ni les autres personnes que la Corée du Nord détient toujours. Nous ne pouvons pas oublier les menaces qui visent nos amis et alliés dans le monde entier. Nous n'oublierons pas, et nous n'hésiterons pas.

M. Kawamura (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais pour commencer vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cette séance d'urgence, demandée conjointement par les États-Unis, la République de Corée et le Japon.

Je remercie également M. Jenča de son exposé.

Une nouvelle fois, la Corée du Nord a lancé un missile balistique, en violation flagrante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. C'est totalement inacceptable. Immédiatement après le

lancement, le Japon a déposé une plainte énergique visant directement la Corée du Nord, et a condamné cet acte dans les termes les plus forts. Je tiens ici à faire part, une nouvelle fois, de notre ferme condamnation de cette provocation totalement inacceptable. Le Japon exige que la Corée du Nord mette un terme immédiat à tous ses programmes de missiles balistiques et de développement nucléaire et à ses provocations. Le Japon n'acceptera jamais que la Corée du Nord se dote de l'arme nucléaire.

L'organe de presse officiel de la Corée du Nord a annoncé que la Corée du Nord avait lancé avec succès un missile balistique intercontinental. Le missile a atteint une altitude de plus de 2 500 kilomètres, a volé pendant 40 minutes environ et s'est abîmé dans la zone économique exclusive du Japon, à environ 300 kilomètres au large de la péninsule de Oga. Plusieurs navires de pêche japonais étaient en mer au moment du lancement, ce qui montre à quel point cet acte de la Corée du Nord était dangereux et irresponsable. Si le missile n'avait pas atteint une altitude aussi élevée, il aurait volé sur plus de 5 500 kilomètres et aurait pu toucher le sol de nombreux autres États Membres.

Ces provocations de la Corée du Nord foulent aux pieds les efforts internationaux qui visent un règlement pacifique des questions nucléaires et balistiques, et font peser une énorme menace sur le monde. Puisque la Corée du Nord prétend être capable de frapper n'importe quelle région du monde, elle représente désormais une menace littéralement mondiale. Il est encore plus clair après cette dernière provocation que les circonstances ne se prêtent pas, actuellement, au dialogue avec la Corée du Nord. Nous n'avons pas d'autre choix que d'œuvrer ensemble pour intensifier la pression sur la Corée du Nord. La mise en œuvre rigoureuse et intégrale des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité revêt une importance critique. Tous les États Membres doivent collaborer pour faire pression sur la Corée du Nord, afin qu'elle prenne des mesures concrètes qui aboutiront à la dénucléarisation. Nous devons envoyer un message clair et uni, selon lequel c'est la Corée du Nord qui doit changer, et non pas notre camp.

Nous devons rappeler la détermination du Conseil à prendre de nouvelles mesures importantes en cas de nouvel essai nucléaire ou lancement de missiles par la République populaire démocratique de Corée. Le tout dernier lancement exige que le Conseil réagisse promptement, en adoptant une résolution assortie de sanctions robustes. Le Japon attend avec intérêt de

travailler en étroite collaboration avec les membres du Conseil à cette fin.

M. Delattre (France) : Permettez-moi de vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que les États-Unis et le Japon, pour la convocation de cette séance très importante.

Je remercie également le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Jenča, pour le point de situation très éclairant qu'il vient d'effectuer.

Une fois de plus, le Conseil de sécurité se réunit à la suite d'une violation grave et injustifiable par la Corée du Nord de ses obligations internationales, qui menace la paix et la sécurité internationales. Avec le tir de missile balistique survenu il y a deux jours, la Corée du Nord persiste et signe dans sa fuite en avant inexcusable. Elle confirme son obstination résolue et revendiquée à braver l'autorité du Conseil de sécurité. Elle s'obstine à rester sourde aux innombrables appels à la raison que nous n'avons cessé collectivement de lui adresser. Elle s'enferme enfin dans une attitude irresponsable de provocation, qui risque de nous mener droit vers l'escalade.

La France a condamné le tir de missile effectué, comme elle a condamné les nombreux tirs balistiques effectués par Pyongyang ces derniers mois. L'ensemble des agissements nord-coréens alimente une spirale dangereuse et provocatrice pour la stabilité régionale, et au-delà, pour la paix et la sécurité internationales. Aujourd'hui, les pays de la région sont directement menacés et je renouvelle toute la solidarité de la France à leur égard. Mais, soyons-en pleinement conscients, chacun est à présent concerné par cette menace. La menace est mondiale.

L'effort méthodique et déterminé, initié au plus haut niveau du régime, mené par la Corée du Nord pour développer ses programmes, parle de lui-même. Ce nouveau tir de missile balistique, dans la continuité des tirs précédents et des essais nucléaires déjà réalisés, représente pour la Corée du Nord un jalon de plus vers l'acquisition d'une capacité nucléaire opérationnelle. Il s'agit donc d'un assaut réfléchi, méthodique, pleinement assumé contre le régime de non-prolifération qui est au cœur de notre sécurité et que nous ne pouvons pas nous permettre de tolérer. Ne nous y trompons pas : le programme nucléaire nord-coréen constitue une des principales menaces au régime de non-prolifération que nous avons collectivement construit au cours des dernières décennies, pierre après pierre. Et le régime de

non-prolifération est lui-même la colonne vertébrale du maintien de la paix et de la sécurité internationales que nous avons la responsabilité collective de protéger.

Cette dangereuse fuite en avant doit cesser, sans préconditions et sans délai. Les sanctions ne sont jamais un réflexe, ni une fin en soi. Mais lorsque nos messages, nos appels, nos avertissements enfin, sont délibérément ignorés, de manière répétée et systématique, alors une réponse déterminée est nécessaire. La négociation est toujours l'option de choix, mais situation actuelle forme l'exact opposé des conditions d'une négociation. La violation délibérée, répétée et revendiquée, par quiconque, de nos décisions ne peut faire l'objet d'un marchandage. C'est à la Corée du Nord de montrer sincèrement par des gestes concrets qu'elle est prête à s'investir dans une solution négociée, faute de quoi nous n'avons pas d'autre choix que d'exprimer notre fermeté.

Parce qu'avec la menace de prolifération nucléaire, c'est bien l'essentiel qui est en jeu, la faiblesse et l'inaction ne sont pas des options. Je constate que nous sommes unis par un sentiment d'urgence partagé et par une détermination commune à faire respecter l'autorité du Conseil de sécurité. Nous devons donc prendre collectivement nos responsabilités. Toute la communauté internationale doit poursuivre ses efforts en vue d'une mise en œuvre efficace des mesures déjà adoptées. Mais nous devons aussi confirmer notre engagement résolu à mettre un coup d'arrêt à la spirale irresponsable dans laquelle la Corée du Nord s'est engagée. Notre objectif doit rester la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne, et le temps nous est compté. Le message ferme et dénué d'ambiguïté qu'exprime notre réunion aujourd'hui est une étape significative en ce sens.

La France a été à la pointe dans l'édification du régime de non-prolifération. Et elle entend le rester. Au Conseil de sécurité comme au sein de l'Union européenne, la France a toujours réagi avec détermination et fermeté contre toutes les tentatives de mise à mal de ce régime. Mon pays a contribué à forger un consensus avec ses partenaires pour qu'une réponse ferme soit apportée. Je veux assurer le Conseil aujourd'hui qu'il continuera de le faire de manière résolue. C'est pour cela que nous travaillerons avec tous nos partenaires à l'adoption d'une résolution du Conseil de sécurité en vue de l'adoption de nouvelles mesures robustes et opérationnelles. Nous poursuivrons également les efforts correspondants au sein de l'Union européenne.

Lorsque les fondamentaux de notre sécurité collective sont ainsi menacés, il n'y a pas lieu de tergiverser. Face au risque de voir la situation continuer de se détériorer, ce Conseil doit prendre et prendra ses responsabilités.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Comme les orateurs précédents des États-Unis, du Japon et de la France, le Royaume-Uni condamne dans les termes les plus énergiques la violation flagrante par la République populaire démocratique de Corée des décisions unanimes du Conseil de sécurité.

Malgré notre condamnation répétée et les résolutions successives du Conseil de sécurité, le leadership de la République populaire démocratique de Corée a persévéré dans la poursuite de ses programmes illégaux et dans sa quête mal inspirée de disposer d'une capacité d'armes nucléaires. Ceci est tout simplement inacceptable. Nous avons constaté un nombre sans précédent de tirs de missiles balistiques au cours de l'année écoulée, y compris des essais au sol. Cependant, avec ce lancement d'un missile balistique intercontinental, le Conseil se doit de noter que la République populaire démocratique de Corée a clairement l'intention de menacer directement un nombre toujours plus grand d'États et indirectement le monde entier.

Toutes les activités liées à des missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée violent les résolutions contraignantes du Conseil de sécurité et toute capacité que la République populaire démocratique de Corée met au point pour menacer la sécurité d'autres États est source de graves préoccupations. Notre réponse doit être forte et claire. La communauté internationale doit redoubler d'efforts.

Comme l'a déclaré le Ministre des affaires étrangères du Royaume-Uni, la Corée du Nord consacre toute son énergie à fabriquer des armes nucléaires et à lancer des missiles illégaux, tandis que sa population endure la famine et la pauvreté. Alors que divers rapports font état de souffrances et de violations des droits de l'homme généralisées en République populaire démocratique de Corée, la priorité de Pyongyang devrait être la santé et le bien-être du peuple nord-coréen, et non la poursuite du programme nucléaire.

Nous continuons d'exhorter la République populaire démocratique de Corée à reprendre des pourparlers multilatéraux crédibles et sincères sur ses programmes nucléaires et balistiques et à respecter

ses obligations en vertu des résolutions du Conseil de sécurité. Le Royaume-Uni a convoqué aujourd'hui l'Ambassadeur de la République populaire démocratique de Corée à Londres, pour lui signifier dans les termes les plus forts notre opinion sur ce comportement imprudent.

Nous redoublons également d'efforts avec les partenaires qui cherchent à faire respecter les mesures visant à ramener la République populaire démocratique de Corée sur la bonne voie. Une vigilance accrue est nécessaire. Nous continuerons d'encourager les partenaires partout dans le monde à prendre des mesures efficaces pour comprendre et, le cas échéant, perturber la prolifération illégale de la République populaire démocratique de Corée et ses autres activités visant à se soustraire aux sanctions. Nous travaillerons également avec nos alliés et nos partenaires du monde entier pour envisager le plus large éventail de mesures possibles en vue d'accroître la pression diplomatique.

La responsabilité principale incombe à la République populaire démocratique de Corée, mais tous les membres de la communauté internationale doivent renforcer leur détermination à appliquer les mesures existantes de manière complète, efficace et sans délai. Nous demandons également à tous les États de se conformer aux exigences du Conseil de sécurité concernant la mise en œuvre des mesures. Mais comme les déclarations de défi de la République populaire démocratique de Corée l'indiquent clairement, même ces mesures ne suffiront probablement pas. Face à ces provocations, nous devons renforcer notre détermination. Le Royaume-Uni est favorable à de nouvelles mesures contraignantes afin que ces actions illégales entraînent des conséquences plus lourdes. Le Conseil de sécurité doit commencer à travailler immédiatement sur une nouvelle résolution pour ce faire.

M. Skoog (Suède) (*parle en anglais*) : Je remercie le Japon, les États-Unis et la République de Corée d'avoir demandé la convocation de la présente séance cet après-midi.

Le tir de missile possiblement de portée intercontinentale, effectué hier illustre la détermination de la République populaire démocratique de Corée à poursuivre le développement de ses programmes de missiles balistiques et d'armes nucléaires, ce qui est source de vive préoccupation pour la région et, en fait, pour le monde.

La Suède condamne dans les termes les plus vigoureux l'essai de missile effectué hier. Nous

demandons de nouveau à la République populaire démocratique de Corée de cesser tout développement de ses programmes de missiles balistiques et nucléaires et de prendre des mesures immédiates en vue du démantèlement complet, vérifiable et irréversible de ses programmes, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Le maintien de l'unité du Conseil de sécurité face aux violations flagrantes de ses résolutions par la République populaire démocratique de Corée est de la plus haute importance, tout comme l'est la mise en œuvre efficace des résolutions pertinentes du Conseil par tous les pays. Les sanctions imposées à la République populaire démocratique de Corée restent insuffisantes et hautement inconséquentes. Nous réitérons qu'il importe que tous les États Membres de l'ONU mettent tout en œuvre à cet égard.

Il n'y a pas de solution militaire à la crise dans la péninsule coréenne. Il convient de toute urgence de redoubler d'efforts pour instaurer la confiance, éviter une autre escalade et prendre des mesures pour préparer un règlement diplomatique, pacifique et global de la crise dans la péninsule et dans l'ensemble de la région. Tout le monde doit y contribuer, et nous saluons toutes les initiatives visant à promouvoir une solution pacifique et globale par la voie du dialogue. Les tensions se sont accrues ces derniers mois, et le risque d'erreurs, de malentendus et de mauvais calcul est élevé. Un mécanisme régional de sécurité doit être l'objectif à moyen terme.

Nous restons pleinement attachés à la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Nous réaffirmons notre solidarité avec les pays voisins et leurs peuples, qui vivent constamment sous la menace du comportement hostile de la République populaire démocratique de la Corée. Nous demandons encore une fois à la République populaire démocratique de Corée de renouer un dialogue crédible et constructif avec la communauté internationale. Dans l'intervalle, et solidairement avec les autres membres du Conseil de sécurité, la Suède condamne toute action mettant en péril la paix et la sécurité internationales.

M. Moustafa (Égypte) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord remercier M. Jenča de son utile exposé technique.

La délégation de mon pays réaffirme que la situation qui règne actuellement dans la péninsule coréenne continue de constituer l'un des défis les plus

graves pour le régime de non-prolifération nucléaire. J'exprime la vive préoccupation de l'Égypte au sujet des tensions croissantes que connaît la péninsule coréenne du fait du programme nucléaire de la Corée du Nord, qui constitue actuellement l'une des menaces les plus graves qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales. L'Égypte demande de nouveau à la République populaire démocratique de Corée de s'acquitter de toutes les obligations que lui imposent les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, de renoncer à ses armes nucléaires et de redevenir sans retard ou conditions partie au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en tant qu'État non doté de l'arme nucléaire.

L'Égypte est résolument déterminée à tout mettre en œuvre au niveau national pour appliquer toutes les sanctions imposées par le Conseil de sécurité à la République populaire démocratique de Corée. Elle réaffirme son plein appui à tous les efforts visant à parvenir à un règlement pacifique de la question du programme nucléaire de la Corée du Nord et à instaurer une paix durable dans la péninsule coréenne, notamment ceux visant à réunifier les deux Corées, en particulier à la lumière des relations excellentes et historiques que l'Égypte entretient avec l'ensemble des peuples de cette région.

L'Égypte demande à la communauté internationale et au Conseil de sécurité de faire face de façon globale et non sélective à l'ensemble des défis posés au régime de non-prolifération nucléaire, et ce afin de préserver sa crédibilité et son efficacité ainsi que celles des résolutions du Conseil de sécurité, surtout à la lumière de l'érosion continue de la crédibilité de ce régime qui constitue la pierre d'angle de l'architecture de paix globale, érosion due à la non-universalisation du Traité et au recours à la pratique des deux poids, deux mesures face aux défis qu'il rencontre.

En conclusion, l'Égypte invite l'ensemble des parties à faire preuve de retenue et à s'efforcer de relancer les pourparlers visant à parvenir à un règlement pacifique dans les plus brefs délais. Elle prend note de certaines idées positives formulées par la Chine en vue de parvenir progressivement à une détente. À cet égard, nous appelons une fois de plus la République populaire démocratique de Corée à coopérer positivement avec les efforts visant à rouvrir le dialogue et à éviter toute mesure risquant d'accroître les tensions et l'escalade. Nous appelons aussi toutes les parties internationales à créer les conditions propices à un règlement consensuel qui garantirait la paix et la sécurité régionales et

internationales, conformément aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies et aux dispositions du Traité sur la non-prolifération nucléaire.

Nous réaffirmons que l'Égypte est disposée à tout mettre en œuvre pour aider à trouver un règlement pacifique à cette crise, aux fins du maintien de la paix et de la sécurité aux niveaux régional et international.

M. Cardi (Italie) (*parle en anglais*) : L'Italie condamne dans les termes les plus forts le dernier tir de missile effectué par la République populaire démocratique de Corée. Cette dernière provocation confirme une fois de plus que le régime nord-coréen poursuit toujours ses programmes nucléaire et de missiles balistiques en violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité et, par conséquent, au mépris total de la communauté internationale.

Le dernier tir, de portée intercontinentale, est particulièrement préoccupant. Tout aussi préoccupant est le fait que la République populaire démocratique de Corée a affirmé avoir atteint son objectif de se doter d'une capacité de missiles balistiques intercontinentaux. Le renforcement des capacités de missiles balistiques et nucléaires par la République populaire démocratique de Corée sape notre sécurité collective.

L'escalade et les activités déstabilisatrices de la République populaire démocratique de Corée posent une menace grave et croissante à la sécurité internationale et au régime mondial de non-prolifération. Nous demandons à la République populaire démocratique de Corée de prendre des mesures immédiates pour renoncer à ses politiques provocatrices, illégales et de repli sur soi, mettre fin de façon vérifiable et irréversible à ses programmes de missiles et nucléaire, et s'engage sur une nouvelle voie. Cet objectif continue de requérir un effort multilatéral concerté de la part de la communauté internationale pour maintenir une pression élevée sur le régime nord-coréen.

À cet égard, l'Italie reste disposée à œuvrer avec toutes les parties prenantes concernées et avec les membres du Conseil de sécurité pour concevoir d'autres mesures restrictives importantes. Dans cet effort, il sera crucial de préserver l'unité du Conseil. Nous ne devons pas non plus oublier que la population civile de la République populaire démocratique de Corée reste en situation de grande vulnérabilité du fait de la politique du régime. Il faut donc veiller, comme nous l'avons fait par le passé, à ce que les nouvelles mesures restrictives n'aient pas de conséquences néfastes involontaires sur

la situation humanitaire dans le pays. L'objectif ultime de ces pressions doit demeurer un changement de comportement de la République populaire démocratique de Corée qui aboutisse à la dénucléarisation de la péninsule coréenne et à l'obtention d'une solution diplomatique pacifique et globale par le dialogue.

La mise en œuvre pleine et effective des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité par l'ensemble des Membres des Nations Unies demeure la priorité de l'Italie en sa qualité de présidente du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006). Maintenir ouvertes les voies du dialogue avec les États Membres, en particulier grâce à des réunions d'information régionales, s'avère un moyen efficace d'obtenir l'adhésion de tous et de faciliter les efforts nationaux pour faire respecter le régime de sanctions en place.

À cet égard, je tiens à signaler que le taux de présentation des rapports nationaux de mise en œuvre augmente régulièrement. À la date d'aujourd'hui, le Comité a reçu 94 rapports nationaux de mise en œuvre pour ce qui est de la résolution 2270 (2016) et 70 s'agissant de la résolution 2321 (2016). De plus, tous les rapports nationaux au titre de la résolution 2321 (2016), la dernière à avoir été adoptée, ont été reçus au cours des quatre derniers mois, soit un taux de présentation plus élevé que pour la précédente résolution sur la République populaire démocratique de Corée. Même si c'est encourageant, cela reste insuffisant. Et je voudrais donc, en tant que Président du Comité 1718, lancer un appel pressant à tous les États Membres pour qu'ils continuent d'accorder l'attention voulue à cette question urgente.

M. Seck (Sénégal) : Je voudrais d'abord remercier les délégations des États-Unis d'Amérique et du Japon d'avoir appelé à la tenue de cette séance d'urgence. Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir accepté de l'organiser si vite, et je remercie le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques de nous avoir fait un exposé clair et factuel.

Vous avez su, Monsieur le Président, exprimer en des termes fort appropriés le message de félicitation et de remerciement que tous les membres du Conseil de sécurité, y compris la délégation sénégalaise, avaient à formuler à l'endroit de la délégation de l'État plurinational de Bolivie pour sa présidence remarquable et fort productive du Conseil pendant le mois écoulé. Je reprends donc à mon compte vos propos.

Il est symptomatique que la première séance publique de la présidence chinoise du Conseil soit consacrée à un énième acte de défiance lancé à la communauté internationale, en particulier au Conseil de sécurité, à savoir le lancement par la République populaire démocratique de Corée d'un missile balistique intercontinental, hier, 4 juillet, alors que nous célébrions tous avec nos amis américains la fête nationale des États-Unis d'Amérique. La délégation sénégalaise condamne donc une nouvelle fois avec la plus grande fermeté le lancement à nouveau par la Corée du Nord d'un missile balistique intercontinental, qui a atterri en mer du Japon. Assurément, il s'agit là d'une nouvelle donne car l'essai réussi de ce tir d'un missile balistique intercontinental montre que la Corée du Nord, après avoir méthodiquement poursuivi son programme dans le domaine des armements nucléaires et des missiles, est aujourd'hui plus que jamais déterminée à acquérir une force de dissuasion nucléaire.

Comme vient de le rappeler M. Jenča, ce tir survient après une série de lancements par Pyongyang que nous avons tous condamnés dans cette enceinte. Cela constitue non seulement une menace pour les populations de la péninsule et de la région, mais porte aussi gravement atteinte au régime de non-prolifération, avec comme ambition affichée la mise au point de vecteurs d'armes nucléaires, exacerbant ainsi considérablement les tensions dans la région et au-delà. C'est également une menace grave à la sécurité de la navigation aérienne puisqu'il n'y a eu ni préavis ni notification du tir, alors que la région est densément peuplée, avec un espace aérien des plus fréquentés au monde.

Encore une fois, la crédibilité du Conseil de sécurité est en jeu. En effet, malgré toutes les sanctions et mesures prises contre elle, la République populaire démocratique de Corée, loin d'avoir abandonné ses ambitions militaires, va maintenant jusqu'à remettre en question la compétence du Conseil de sécurité s'agissant d'examiner le problème que pose son programme militaire illégal. Ainsi la Corée du Nord continue-t-elle de violer de manière flagrante les résolutions et les injonctions répétées du Conseil.

Que faut-il faire, sinon continuer d'appeler la Corée du Nord à renoncer aux provocations, l'inviter à revenir dans la voie du dialogue? En effet, les sanctions sont à compléter avec le dialogue discret, comme mentionné dans les différentes résolutions sur la Corée du Nord.

Pour terminer, et puisqu'il n'est pas de solution militaire à la tension dans la péninsule coréenne, mon pays tient à réaffirmer l'importance du maintien de la paix et de la sécurité dans cette région du monde et en appelle à une solution globale, pacifique, diplomatique et politique. C'est dans cet esprit que ma délégation travaillera avec les autres membres du Conseil à l'élaboration d'une résolution sur les mesures supplémentaires qu'il conviendra de prendre.

M^{me} Syrota (Ukraine) (*parle en anglais*) : Nous remercions les États-Unis, le Japon et la République de Corée d'avoir demandé la convocation de cette séance d'information d'urgence du Conseil sur le récent tir de missile effectué par la République populaire démocratique de Corée, ainsi que la présidence chinoise du Conseil pour sa tenue rapide. Nos remerciements vont également au Sous-Secrétaire général Miroslav Jenča pour son exposé sur cette question alarmante.

De fait, depuis le début, l'année 2017 s'annonce d'ores et déjà comme une période d'activités de déstabilisation et d'agissements illégaux sans précédent de la part de la Corée du Nord. Le récent tir d'un missile balistique intercontinental le 4 juillet exacerbe de manière considérable la menace nucléaire croissante dans la région. Malgré de grands efforts politiques et diplomatiques pour stopper les programmes nord-coréens d'armes de destruction massive, nous ne voyons aucun signe que la République populaire démocratique de Corée a l'intention de changer son comportement. Le régime de non-prolifération dans son ensemble est déjà grandement fragilisé par la politique nord-coréenne irresponsable.

Les développements actuels dans la péninsule coréenne posent trois questions théoriques mais fondamentales. Pyongyang entend-elle les avertissements du Conseil de sécurité? Ces avertissements sont-ils assez forts et assez clairs? Combien de temps encore avant qu'un missile balistique intercontinental nord-coréen soit équipé d'une ogive nucléaire et lancé avec succès?

Inutile de dire que le Conseil doit utiliser tous les instruments à sa disposition pour garantir la pleine application de ses décisions. Dans le même temps, il nous faut bien reconnaître que le régime de sanctions en place semble incapable d'empêcher la République populaire démocratique de Corée d'acquérir les technologies, les matières, l'équipement et les ressources financières nécessaires au développement de son programme nucléaire.

Je voudrais rappeler la position déjà exprimée par l'Ukraine selon laquelle le Conseil doit trouver les moyens d'accroître la pression internationale sur le régime nord-coréen face à son comportement irresponsable, qui ne donne aucun signe de fléchissement. Nous estimons que seules des décisions et mesures énergiques de la part du Conseil peuvent mettre fin à ses violations systématiques et flagrantes du droit international et éliminer la menace nucléaire croissante qui pèse sur le continent. Nous sommes également pleinement convaincus de la nécessité de renforcer plus avant les capacités de défense des États voisins face à cette menace.

Nous ne pouvons attendre le prochain essai nucléaire ou tir de missile. Nous devons tous ensemble nous attaquer, avec énergie et sans plus tarder, aux problèmes posés par les ambitions nucléaires et balistiques de la République populaire démocratique de Corée. Nous ne pouvons pas laisser Pyongyang continuer ainsi de discréditer le rôle du Conseil de sécurité dans les efforts mondiaux en faveur de la non-prolifération.

L'Ukraine demeure disposée à collaborer de manière constructive avec toutes les délégations sur cette question, notamment afin d'élaborer un nouveau projet de résolution prévoyant des mesures plus robustes et opérationnelles, pour apporter des changements positifs à la situation actuelle et avancer vers la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Nous remercions à notre tour les délégations américaine, japonaise et coréenne d'avoir demandé la convocation de la présente séance. Nous remercions M. Jenča des informations qu'il nous a fournies; et vous-même, Monsieur le Président, pour la rapidité avec laquelle vous avez organisé cette séance et pour l'avoir fait sous la forme d'une séance d'information ouverte à tous les États Membres. Les faits sont trop graves pour que l'on se contente d'une séance à huis clos, et il est important que nous expliquions nos positions à tous les Membres de l'Organisation.

L'Uruguay condamne énergiquement le lancement d'un missile balistique de portée potentiellement intercontinentale effectué hier par la Corée du Nord. Nous exhortons une fois de plus la Corée du Nord à abandonner totalement ses programmes nucléaires existants, de manière vérifiable et irréversible, et à mettre fin immédiatement à toutes les activités connexes, notamment les lancements effectués en utilisant la technologie des missiles balistiques et autres actes de provocation. Son comportement représente une menace

à la paix et à la sécurité internationales et constitue une violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité. La Corée du Nord doit respecter toutes les résolutions adoptées par cet organe et abandonner ses desseins nucléaires. Cela contribuera à créer un environnement pacifique sur la péninsule coréenne et à rouvrir la voie du dialogue, avec pour objectif final de réaliser la dénucléarisation.

Le recours à la menace ou à l'emploi d'armes nucléaires constitue un crime contre l'humanité et une grave violation du droit international, notamment le droit international humanitaire, ainsi que de la Charte des Nations Unies. Les seules garanties contre le recours à la menace ou à l'emploi de telles armes sont leur interdiction formelle et leur élimination totale. Alors que nous luttons dans cette salle contre la conduite obstinée de la Corée du Nord en ce qui concerne la prolifération des armes nucléaires, les Membres de l'ONU ne ménagent aucun effort aux fins de l'adoption rapide, peut-être dès vendredi prochain, d'un traité d'interdiction des armes nucléaires. Malheureusement, ni la Corée du Nord ni les puissances nucléaires ni certains autres États ne participent aux négociations. L'objectif de la réalisation d'un monde plus sûr et débarrassé des effets meurtriers des armes nucléaires doit être considéré comme l'objectif et la responsabilité de tous ceux qui sont présents dans cette salle, afin de garantir la sécurité et la survie de l'humanité.

La persistance du comportement provocateur de la Corée du Nord, ainsi que l'absence d'action concrète de la part du Conseil de sécurité et des parties concernées aux fins du règlement pacifique de cette situation, ne font qu'aggraver les tensions sur la péninsule coréenne et pourraient provoquer une escalade de la situation qui aurait de graves conséquences. Pour avancer, l'Uruguay estime qu'il importe de garantir une application correcte et effective du régime de sanctions par tous les États Membres.

L'Uruguay tient à souligner la nécessité de définir de nouvelles orientations, de mettre à l'essai de nouvelles approches ou modalités de négociation afin de débloquer la situation, qui ne cesse de s'aggraver au fil des mois. Le Conseil de sécurité doit imposer des mesures adéquates pour mettre fin aux provocations et aux violations incessantes de la Corée du Nord et pour relancer le dialogue afin de dénucléariser la péninsule coréenne. Nous réitérons notre appel au dialogue, car nous n'envisageons d'autre option pour régler la question

nord-coréenne qu'une solution fondée sur la négociation et l'engagement politique des parties.

L'Uruguay encourage les membres du Conseil à rester unis à cet égard et à s'engager en faveur d'un règlement pacifique, diplomatique et politique afin de réaliser la dénucléarisation de la péninsule coréenne. Durant les périodes de forte tension, il est fondamental de maintenir le calme, d'éviter les mesures unilatérales et de s'employer à trouver des solutions.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions le Sous-Secrétaire général Miroslav Jenča de son exposé sur le lancement d'un missile balistique par la République populaire démocratique de Corée.

La situation doit être éclaircie et faire l'objet d'une enquête approfondie. La trajectoire balistique du missile a été confirmée et enregistrée par le système d'alerte russe aux tirs de roquettes. Selon les informations fournies par le Ministère de la défense de la Fédération de Russie, sur la base d'un suivi technique objectif de la situation, il a été déterminé que les paramètres et les données concernant la cible du missile étaient conformes aux critères tactiques des missiles balistiques de moyenne portée.

Nous suivons avec attention l'évolution de la situation sur la péninsule coréenne et appelons l'attention du Conseil sur la déclaration conjointe de la Russie et de la Chine à ce sujet, publiée à Moscou le 4 juillet, immédiatement après le lancement de ce missile. Nous estimons que cette mesure de la République populaire démocratique de Corée est inadmissible et contraire aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. La Russie et la Chine exhortent fermement la République populaire démocratique de Corée à appliquer strictement les dispositions de ces résolutions. Nous partageons la profonde préoccupation que suscite l'évolution de la situation sur la péninsule coréenne et alentour. L'escalade des tensions militaires et politiques dans la région, qui risque d'aboutir à un conflit armé, exige que la communauté internationale prenne des mesures collectives aux fins d'un règlement pacifique de la situation par le dialogue et la concertation.

Nous rejetons toute déclaration ou mesure qui pourrait provoquer une escalade ou un durcissement des antagonismes, et nous appelons tous les États intéressés à agir avec retenue, à s'abstenir de toute provocation et de tout comportement belligérant, à manifester leur volonté de participer à un dialogue sans conditions

préalables et à déployer des efforts actifs pour apaiser les tensions.

La Fédération de Russie et la République populaire de Chine ont lancé une initiative conjointe, fondée sur la proposition chinoise d'adopter une approche à deux volets pour promouvoir une progression parallèle des efforts de dénucléarisation et une démarche de suspension réciproque afin d'établir un mécanisme de paix sur la péninsule, ainsi que sur le plan par étapes élaboré par la Russie en vue de régler la question coréenne.

Nous appelons la République populaire démocratique de Corée à déclarer volontairement un moratoire sur les essais d'engins explosifs nucléaires et de missiles balistiques. Dans le même temps, les États-Unis et la République de Corée doivent suspendre leurs exercices militaires conjoints à grande échelle. En parallèle, les parties doivent tenir des pourparlers et définir des principes généraux régissant leurs relations, notamment le non-recours à la force, le rejet de l'agression, la coexistence pacifique et des mesures en vue de la dénucléarisation de la péninsule coréenne afin de régler tous les problèmes, notamment les questions des missiles et de l'arme nucléaire.

Toutes les parties intéressées par le processus de négociations pourraient, selon le format choisi, examiner les mécanismes de paix et de sécurité de la péninsule coréenne et l'Asie du Nord-Est, afin de promouvoir la normalisation des relations entre les États concernés. J'appelle tous les États à appuyer cette initiative, qui offrirait une occasion véritable de régler les problèmes qui touchent la péninsule coréenne.

Nous réaffirmons notre ferme attachement au régime international de non-prolifération et notre intention de mener à bien la dénucléarisation de la péninsule coréenne et d'appliquer pleinement et de manière globale les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous avons l'intention, en collaboration avec d'autres États intéressés, de poursuivre nos efforts afin que, sur la base du dialogue et de la concertation, toutes les préoccupations existantes puissent être réglées de manière équilibrée. Nous appelons toutes les parties à honorer strictement les obligations énoncées dans la Déclaration conjointe du 19 septembre 2005 et à relancer promptement le dialogue afin d'apporter une solution globale à la question de la péninsule coréenne.

La possibilité d'employer des moyens militaires pour régler le problème de la péninsule coréenne doit être exclue. Nous sommes favorables à ce que le nord et

le sud de la péninsule coréenne engagent un dialogue et des consultations, fassent preuve d'une bonne volonté réciproque, améliorent leurs relations, coopèrent en vue d'une solution pacifique et fassent le nécessaire de manière responsable pour désamorcer la situation dans la péninsule et résoudre les problèmes en suspens.

Nous reconnaissons l'importance de garantir l'équilibre et la stabilité internationales et régionales. Nous soulignons que les alliances entre certains États ne doivent jamais être établies au détriment des intérêts des tierces parties. Nous nous opposons à la présence militaire de forces étrangères à la région en Asie du Nord-Est et à leur déploiement sous le prétexte de s'opposer aux programmes militaires et de missiles de la République populaire démocratique de Corée.

Le déploiement du système antimissile balistique THAAD en Asie du Nord-Est porte préjudice à la sécurité stratégique des États de la région, y compris la Russie et la Chine, et ne sert pas l'objectif de dénucléarisation de la péninsule coréenne ni n'assure la paix et la stabilité dans la région sur la base de la sécurité indivisible. Nous nous opposons au déploiement de tels systèmes et appelons les parties concernées à y mettre un terme immédiatement. Toutes les mesures nécessaires doivent être prises pour défendre les intérêts des deux pays dans le domaine de la sécurité et garantir l'équilibre stratégique dans la région.

Pour nous, il est parfaitement clair que toute tentative de justifier une solution militaire est inadmissible et pourrait avoir des conséquences imprévisibles pour la région. Les tentatives d'étranglement économique de la Corée du Nord sont tout aussi inacceptables, puisque des millions de ses habitants ont grandement besoin d'aide humanitaire. L'ONU doit jouer son rôle à cet égard. Il faut dépolitiser les efforts humanitaires.

Pour résumer, nous devons tous reconnaître que les sanctions ne permettront pas de régler le problème, mais ne feront qu'aggraver l'impasse dans laquelle nous nous trouvons. Toute tentative de régler le problème par la force est tout aussi inacceptable. Nous devons prendre en compte les préoccupations de la République populaire démocratique de Corée concernant sa sécurité. Il importe aujourd'hui de rompre la logique dangereuse de l'affrontement et de rechercher ensemble un règlement fondé sur une solution politique globale aux problèmes de la péninsule coréenne, notamment à celui du programme nucléaire et de missiles balistiques de la Corée du Nord. À cet égard, nous pensons que la proposition d'une suspension réciproque et de progrès

parallèles formulée par la Chine et la feuille de route présentée par la Russie pour un règlement de la question coréenne, qui prévoit notamment la mise en place progressive d'un mécanisme de paix pour l'Asie du Nord-Est, conduisant à la dénucléarisation de la péninsule, constituent des points de départ appropriés pour de tels pourparlers. Nous appelons chacun à participer à ces efforts.

M. Fernández Revollo (État plurinational de Bolivie) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Sous-Secrétaire général aux affaires politiques, M. Miroslav Jenča, des informations qu'il nous a communiquées concernant les événements récents qui ont motivé la convocation de la séance d'urgence cet après-midi.

La Bolivie exprime une fois de plus sa condamnation la plus ferme et la plus énergique de la réalisation d'essais nucléaires et du lancement de missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée, tel que celui réalisé hier, le 4 juillet. À ce titre, nous demandons à ce pays de renoncer à son programme nucléaire et de missiles balistiques de façon complète, vérifiable et irréversible.

Nous exhortons toutes les parties impliquées à éviter la surenchère dans les propos ou les actes susceptibles d'exacerber les tensions et de mettre en péril la paix et la sécurité internationales, en particulier dans la péninsule coréenne. Nous engageons instamment toutes les parties à s'abstenir de tout acte de provocation, de toute action unilatérale et de toute mesure contraire au droit international et aux principes de la Charte des Nations Unies.

Nous saluons et appuyons une fois encore les initiatives du type double moratoire, qui permettraient une cessation simultanée du lancement de missiles balistiques et des essais nucléaires, d'une part, et de la conduite de manœuvres militaires dans la péninsule coréenne, de l'autre.

Enfin, nous appelons toutes les parties concernées à exclure toute option militaire ou menace de l'usage de la force et à reprendre le dialogue en vue de parvenir à un règlement pacifique, diplomatique et politique, conduisant à la dénucléarisation de la péninsule coréenne.

M^{me} Guadey (Éthiopie) (*parle en anglais*) : Nous voudrions nous aussi remercier les délégations des États-Unis, du Japon et de la République de Corée d'avoir convoqué la séance d'aujourd'hui. Je tiens également à remercier le Sous-Secrétaire général Miroslav Jenča de son exposé.

Nous nous associons aux autres orateurs pour condamner fermement le lancement récent d'un missile balistique intercontinental par la République populaire démocratique de Corée en violation des diverses résolutions du Conseil de sécurité. Nous convenons avec le Secrétaire général que cela constitue « une escalade dangereuse de la situation », qui menace la paix et la sécurité régionales dans la péninsule coréenne.

Il est absolument essentiel que la République populaire démocratique de Corée cesse ses actes de provocation afin de réduire les tensions dans la péninsule coréenne et de prévenir une nouvelle escalade de la situation. Nous tenons à souligner une fois de plus la nécessité de trouver une solution politique et diplomatique globale et durable par la voie du dialogue et de la négociation. Cela exige de la République populaire démocratique de Corée qu'elle renoue avec ses engagements internationaux en matière de dénucléarisation et se conforme pleinement aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Il importe de maintenir l'unité du Conseil et de parler d'une seule voix pour ce qui est de cette question, qui devient extrêmement dangereuse.

Il y a une chose, toutefois, qui nous permet de ne pas perdre espoir : s'il peut y avoir des divergences quant aux méthodes et aux approches, il n'en y a aucune en ce qui concerne le fond, c'est-à-dire la dénucléarisation de la République populaire démocratique de Corée. On ne saurait trop insister sur ce point.

Enfin, le dernier tir de missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée vient nous rappeler à tous que l'application intégrale des résolutions du Conseil par tous les États Membres est aujourd'hui plus essentielle que jamais. Je tiens à réaffirmer l'engagement de l'Éthiopie à continuer d'œuvrer en faveur de la pleine application de ces résolutions du Conseil de sécurité.

M. Umarov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier le Sous-Secrétaire général Miroslav Jenča de son exposé, ainsi que les États-Unis et le Japon d'avoir convoqué des consultations sur une nouvelle violation flagrante par la République populaire démocratique de Corée.

Le Kazakhstan condamne fermement le tir irresponsable et dangereux par la Corée du Nord de missiles balistiques qui pourraient avoir une portée intercontinentale, ce qui sape les efforts internationaux que nous déployons collectivement pour renforcer la paix

et la sécurité régionales et internationales. Aujourd'hui, une fois encore, nous constatons que le régime nord-coréen continue de développer son potentiel de missiles nucléaires et fait des progrès constants dans ce sens, ce qui, bien entendu, suscite de graves préoccupations. L'élargissement du club des puissances nucléaires est totalement inacceptable pour l'ensemble de la communauté internationale. Pyongyang doit donc faire l'inverse de ce qu'il fait en ce moment.

Nous devons de toute urgence œuvrer de concert pour amener la Corée du Nord à respecter la volonté internationale. Tous les membres du Conseil sont unis pour ce qui est de comprendre la gravité et la complexité de la situation en Corée du Nord. Mettons à profit cette unité pour élaborer une approche globale et équilibrée en vue de créer les conditions d'une solution non militaire, tout en maintenant le régime des sanctions et en contraignant la République populaire démocratique de Corée à s'engager sur la voie du dialogue.

À cet égard, le Kazakhstan appelle une fois de plus la Corée du Nord à suivre son exemple positif, à savoir abandonner volontairement les armes et les essais nucléaires pour vivre en paix et en harmonie avec l'ensemble du monde. Nous sommes prêts à jouer notre rôle en la matière et à partager nos données d'expérience dans ce domaine avec Pyongyang si nécessaire.

En conclusion, le Kazakhstan est disposé à appuyer toute initiative menant à un règlement diplomatique et pacifique de la crise sur la péninsule coréenne.

Le Président (*parle en chinois*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant de la Chine.

Je remercie le Sous-Secrétaire général Jenča pour son exposé.

Les résolutions du Conseil de sécurité sur cette question contiennent des dispositions explicites interdisant tout tir recourant à la technologie des missiles balistiques par la République populaire démocratique de Corée. Le tir d'un missile balistique par la République populaire démocratique de Corée, le 4 juillet, était une violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité en la matière et a défié la volonté de l'ensemble de la communauté internationale. La Chine trouve cela inacceptable et exhorte vivement la République populaire démocratique de Corée à respecter strictement les décisions du Conseil de sécurité et à mettre un terme à toute rhétorique ou action qui pourrait exacerber davantage les tensions sur la péninsule. En même temps,

nous appelons toutes les parties concernées à faire preuve de retenue, à éviter tout acte de provocation ou toute rhétorique agressive, à faire montre d'une volonté de dialogue sans préconditions et travailler activement de concert pour réduire les tensions.

Le 4 juillet, les chefs d'État de la Russie et de la Chine ont procédé à un échange de vues sur la situation dans la péninsule coréenne et ont convenu que la question nucléaire dans la région doit être réglée par le dialogue et la concertation. Nos Ministères des affaires étrangères ont publié une déclaration conjointe exprimant la position partagée de la Chine et de la Russie et leur inquiétude au sujet de la question de la péninsule coréenne. La déclaration a exposé l'initiative conjointe de nos deux pays, fondée sur l'approche à deux volets et une suspension réciproque proposées par la Chine et sur le plan par étapes de la Russie. La situation actuelle sur la péninsule coréenne est complexe et sensible, et le processus de dialogue est au point mort. L'initiative conjointe de la Russie et de la Chine vise à s'attaquer à la fois aux symptômes et aux causes profondes et à prendre des mesures intégrées pour parvenir à une solution. Elle est objective, équitable, raisonnable et réalisable. Nous espérons qu'elle bénéficiera de l'appui de la communauté internationale et contribuera à ouvrir une voie réaliste aux fins du règlement du problème de la péninsule coréenne.

La Chine a toujours insisté sur l'importance de dénucléariser la péninsule, maintenir la paix et la stabilité dans la région et rechercher un règlement du conflit par le dialogue et la concertation. Nous avons toujours été fermement opposés au chaos et au conflit dans la région, et les moyens militaires ne doivent pas être envisagés à cet égard. Le déploiement du système antimissile balistique THAAD en Asie du Nord-Est compromet sérieusement la sécurité stratégique des pays de la région, y compris la Chine. En tant que tel, il n'est pas propice à la dénucléarisation de la péninsule ni à l'instauration de la paix et de la stabilité régionales. La Chine exhorte les pays concernés à annuler son déploiement immédiatement. Il est dans l'intérêt de tous de dénucléariser la péninsule coréenne et d'instaurer une paix et une stabilité durables dans la région. Nous espérons que les parties concernées travailleront avec la Chine, et qu'elles rempliront dûment leurs rôles et assumeront leurs responsabilités, en vue de remettre la question de la péninsule coréenne sur la voie d'un dialogue pacifique dès que possible.

Je reprends maintenant mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au représentant de la République de Corée.

M. Cho Tae-yul (République de Corée) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je tiens à remercier la présidence chinoise d'avoir convoqué la séance d'urgence d'aujourd'hui. Ma délégation est reconnaissante de l'occasion qui lui est donnée de participer au règlement de cette question grave et urgente que représente le lancement par la République populaire démocratique de Corée d'un missile balistique de portée intercontinentale le 3 juillet.

Il est profondément regrettable que la République populaire démocratique de Corée ait répondu par une autre provocation, encore plus grave, aux messages répétés du nouveau Gouvernement à Séoul, sous la direction du Président Moon Jae-in, soulignant l'importance de résoudre cette question pacifiquement et exprimant sa volonté de s'engager dans le dialogue dans de bonnes conditions. Il est également très décevant pour nous de constater que la République populaire démocratique de Corée s'est une fois de plus engagée dans la mauvaise voie en procédant à un nouvel essai de tir de missile balistique de longue portée quelques jours seulement après la réunion au sommet du 30 juin à Washington entre la République de Corée et les États-Unis, au cours de laquelle les deux dirigeants ont demandé à la République populaire démocratique de Corée de s'abstenir de tout acte et toute rhétorique de déstabilisation et de provocation, et de faire le choix stratégique de respecter ses obligations et engagements internationaux.

La République de Corée condamne dans les termes les plus forts la dernière provocation de la République populaire démocratique de Corée, en tant que violation flagrante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à cesser de tester la ferme détermination du Gouvernement de la République de Corée et de la communauté internationale de dénucléariser la péninsule coréenne. Ses provocations répétées, au mépris de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité, ne fera que renforcer la détermination de la communauté internationale, et une réponse plus forte y sera apportée. Pyongyang doit comprendre que sa poursuite obsessionnelle des programmes nucléaires et de missiles, ainsi que ses provocations incessantes,

ne feront que renforcer son isolement diplomatique et aggraver ses difficultés économiques.

Compte tenu de l'urgence et de la gravité de la question, nous, la communauté internationale, devons une fois de plus démontrer notre ferme détermination à ne pas tolérer les programmes nucléaires et de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée, qui sont devenus une menace mondiale nécessitant une action mondiale. À cet égard, je tiens à rappeler que le Conseil de sécurité a exprimé précédemment sa détermination à prendre de nouvelles mesures importantes en cas de nouvel essai nucléaire ou nouveau tir de missiles par la République populaire démocratique de Corée. Nous devons en effet prendre des mesures plus fermes, qui doivent inclure une nouvelle résolution assortie de sanctions, afin de mettre un terme aux provocations de la République populaire démocratique de Corée. En même temps, l'efficacité d'une mise en oeuvre rapide, complète et approfondie des actuelles résolutions assorties de sanctions ne saurait être trop soulignée dans le cadre de la tentative d'amener la République populaire démocratique de Corée à reprendre des négociations crédibles au sujet de la dénucléarisation.

C'est la dernière chance qu'a la République populaire démocratique de Corée d'ouvrir la voie à un nouveau départ dans les relations intercoréennes et dans ses relations avec la communauté internationale. Elle doit renoncer à sa stratégie de la tension nucléaire et s'éloigner du point de non-retour. Pyongyang doit sortir de l'illusion que le développement nucléaire et de missiles balistiques peut assurer sa sécurité, et plutôt se résoudre à choisir la voie de la dénucléarisation.

Le Président (*parle en chinois*) : Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration supplémentaire.

M^{me} Haley (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir fait de la présente réunion une séance publique et de permettre à chacun d'entre nous d'exprimer nos préoccupations.

Tout d'abord, je tiens à dire à mes amis russes que non seulement le Secrétaire général a dit que le tir était celui d'un missile balistique intercontinental, tout comme les États-Unis l'ont dit, mais également que

la Corée du Nord elle-même a dit qu'il s'agissait d'un missile balistique intercontinental. Si la Russie a besoin de tout renseignement complémentaire montrant que le reste du monde le considère comme un missile balistique intercontinental, je suis heureuse de le fournir.

Deuxièmement, s'agissant de l'opposition aux sanctions contre la Corée du Nord, l'ensemble du Conseil de sécurité sait que nous avons adopté maintes résolutions qui n'ont mené à aucun résultat. Si les membres approuvent les actions de la Corée du Nord, ils doivent exercer leur droit de veto contre ces sanctions. S'ils veulent être l'ami de la Corée du Nord, ils doivent y mettre leur veto. Mais s'ils considèrent cela comme une menace et pour ce que c'est – la Corée du Nord montrant ses muscles –, ils doivent être fermes et voter avec la communauté internationale afin de renforcer les sanctions contre la Corée du Nord. S'ils choisissent de ne pas le faire, nous suivrons notre propre chemin.

Mais il est absurde de ne pas oeuvrer de concert au sujet de la menace venant de la Corée du Nord. Ce pays ne se soucie nullement de la Russie ou de la Chine à ce sujet. Il n'a rien écouté de ce qu'ils ont dit, et il n'a pas l'intention de le faire. Il est donc temps que nous affirmions à l'unisson que nous ne tolérerons pas cet acte. Quiconque siège ici et s'oppose aux sanctions, ou agisse contre une nouvelle résolution, fait le jeu de Kim Jong-un.

M. Safronkov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je remercie ma collègue américaine, l'Ambassadrice Haley, pour ses observations. Nous proposons, nous aussi, de travailler ensemble. Ma déclaration visait à indiquer que nous ne pouvons trouver un véritable moyen de sortir de la situation concernant la péninsule coréenne qu'en combinant les forces régionales et internationales. Il est clairement dit dans les résolutions pertinentes que ce n'est pas par les sanctions seules mais, surtout, par des efforts politiques que nous pourrions trouver une solution. C'est la tâche qui nous attend. L'histoire nous a montré que les sanctions ne sont pas la panacée. C'est pourquoi nous devons rechercher un règlement politique et s'engager sur la voie de la diplomatie agissante. Comme je l'ai dit dans ma déclaration, nous proposons d'oeuvrer collectivement pour atteindre cet objectif.

La séance est levée à 16 h 20.